Cadre réservé au CGF

2026 - 571

OFFRE D'EMPLOI

Nom de la Collectivité : **COMMUNE DE FAAA**
Intitulé du poste : **1 Chef de service**
Catégorie[1] : **B** ☒
Niveau de diplôme minimum requis : **BAC** ☒
Domaine : **Bâtiment**
Spécialité[1] : **Technique** ☒
Grade : **Technicien**
Service d'affectation : **Voirie et Réseaux Divers**
Localisation : **Direction du Patrimoine situé à St Hilaire**
Emploi à pourvoir à compter du : **1 février 2027**
Type de recrutement[1] : **Permanent** ☒
Temps de travail[1] : **Temps complet** ☒

Recrutement ouvert soit à :

- Tout fonctionnaire communal de spécialité et de grade équivalent ;
- Tout fonctionnaire autre que communal de spécialité et de grade équivalent (en détachement) ;
- Tout candidat lauréat de concours A ou B de la FPC (si catégorie A ou B) ;
- Tout candidat admis au recrutement sans concours par la voie des emplois réservés ;
- Tout candidat inscrit sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne du grade et de la spécialité visés ;
- Toutes personnes répondant aux conditions statutaires d'entrée dans la fonction publique communale ainsi qu'au profil recherché.

Missions principales :

Sous la responsabilité du Directeur du Patrimoine, coordonne et anime le service voirie et réseaux divers. Chargé de la création, de l'amélioration, de l'entretien des voies communales et de l'éclairage public. Il a en charge la planification pour l'utilisation des engins lourds ainsi que le cimetière de la commune.

Compétences requises :

- Connaissance des procédures administratives et du cadre juridique de la responsabilité civile et pénale ;
- Connaissances des règles de sécurité et d'hygiène du travail ;
- Grande disponibilité (après les heures et en période d'activité intense) ;
- Organisé, rigoureux, et d'une grande intégrité ;
- Maîtrise des techniques de communication et de résolutions de conflits ;
- Très bonne capacité managériale, de travail en équipe et de gestion projet.
- Sens du service public ;

Rémunération : conditions statutaires

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Monsieur Oscar TEMARU, Maire de la Ville de Faa'a - BP 60.002 – 98704 Faa'a centre **ou** le déposer directement au bureau de la DRH près de l'antenne CPS FAAA.

Les dossiers de candidature devront comporter :

- Lettre de motivation et CV avec : adresse mail, contact téléphonique, adresse postale et géographique ;
- Copie d'une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité en cours de validité) ;
- Copie du diplôme et/ou attestations de formation ;
- Attestation d'affiliation de la CPS (le document est téléchargeable sur le site wwcps.pf « espace Tatou » le e-service dédié aux assurés) ;
- Copie du permis B.

Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

Date limite de dépôt des candidatures : 09/12/2026

[1] Pour cocher la case en version numérique, double cliquer sur la case et sélectionner « case activée » et OK